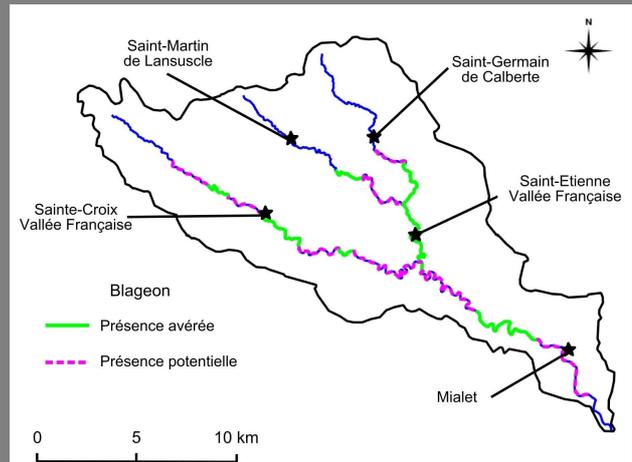


Le Blageon (*Leuciscus souffia*, Risso 1826)



Code Natura 2000	1131	P11
Espèce prioritaire	Non	
Cotation UICN France	Rare	



Description

Enjeux écologiques de l'espèce

Responsabilité régionale	Évolution pressentie
2	2

Situation et Géographie Générale

Organisation Spatiale

Nombre de cours d'eau principaux sur le site : 4
 Linéaire total relatif sur le site : 64 %
 Linéaire total (km) : 51

Habitats Annexe I potentiellement associés :

- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*
- Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo- Agrostidion

Description

Corps subcylindrique, allongé ; tête conique et museau arrondi. Écailles cycloïdes ; ligne latérale soulignée d'un pigment jaune orangé (de même que la base des nageoires paires). Présence d'une bande latérale noire violacée, au-dessus de la ligne latérale, sur les 3/4 antérieurs des flancs de l'animal, mais pouvant aller de l'œil jusqu'à la nageoire caudale (visible surtout chez les mâles).

La taille des mâles adultes varie de 90 à 120 mm (longueur à la fourche), les femelles sont plus grandes, 150 - 160 mm.

Le Blageon peut être confondu avec d'autres cyprinidés en raison de sa ressemblance avec la Vandoise (*Squalius leuciscus*) ou le Chevaine (*Squalius cephalus*). Cependant, sa bande sombre longitudinale, plus ou moins bien visible en fonction de la lumière est cependant très caractéristique.

Chez le blageon, la maturité sexuelle est atteinte à 3 ans pour 80% des mâles et 90% des femelles. La ponte se déroule en une seule fois, généralement en juin, sur des graviers dans des eaux à fort courant. Le Blageon a une période de ponte courte et unique, vers 12°C, sur substrat de 2-3 cm avec des vitesses de l'ordre de 0,2 m.s⁻¹.

Le blageon a un régime alimentaire à forte dominance carnivore avec une grande variété de proies consommées comme les larves de nombreux insectes aquatiques et insectes aériens gobés en surface, les diatomées et les algues filamenteuses.

Le biotope du Blageon est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrat pierreux ou graveleux, et correspond à la zone à ombre telle que décrite par Huet. On le rencontre donc en compagnie du goujon, de la loche franche, du vairon ou du barbeau méridional.

Espèces accompagnatrices généralement présentes.

Le biotope du Blageon est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrat pierreux ou graveleux, et correspond à la zone à ombre telle que décrite par Huet. On le rencontre donc en compagnie du goujon, de la loche franche, du vairon ou du barbeau méridional.

Exigences écologiques

-  Maintien d'une hydrologie favorable et de la continuité des cours d'eau (absence d'obstacles)
-  Maintien de la qualité physico-chimique de l'eau ; gestion des rejets et du colmatage
-  Maintien et gestion d'une ripisylve minimale (ombrage) pour limiter les dégâts lors des crues (stabilisation des berges)

Dynamique naturelle

Dynamique inter-annuelle : variations dans l'abondance des populations liées aux variations inter-annuelles du succès reproducteur et à certaines pollutions chroniques aggravées par les sécheresses. Ce succès est notamment tributaire dans le cadre des cours d'eaux temporaires de la durée et de la sévérité des assecs qui peuvent causer la perte de pontes ou d'individus piégés dans des "flaques".

Dynamique à long terme : les aménagements (seuils, recalibrage) fragmentent l'habitat, perturbent l'hydrologie et peuvent fragiliser certains noyaux de population. De même, les pompages de plus en plus nombreux aggravent les assecs, ce qui résulte en une réduction des habitats favorables au blageon. Enfin, certaines interventions comme la rectification des berges peuvent s'avérer préjudiciables pour cette espèce.

Analyse

Localisation et typicité sur le site

Cette espèce est très présente sur la majorité de la vallée du Gardon de Mialet sur environ 51 km de linéaire pour ce qui est des cours principaux. On notera qu'elle est très présente dans le Gardon de Sainte Croix, dans le Gardon de Mialet et dans le Gardon de Saint Germain. Par contre, cette espèce semble moins présente dans le Gardon de Saint Martin pour lequel seul le 1/3 aval du linéaire est colonisé. Les populations en place apparaissent plutôt en bonne santé avec toutes les classes de tailles présentes, ce qui indique une reproduction régulière et suffisante. Les densités observées peuvent atteindre des valeurs assez fortes dans le Gardon de Sainte Croix (> 8 000 ind/ha). De même, en dehors des secteurs les plus en aval du Gardon de Mialet, le blageon est présent avec des densités assez importante et toutes les classes de tailles sont présentes.

Le blageon est une espèce autochtone dans les bassins du Rhône et les fleuves côtiers méditerranéens, ce qui représente une aire de répartition très réduite à l'échelle européenne et réduite en France. En Languedoc Roussillon, cette espèce est présente dans le département du Gard et une partie du département de l'Hérault, c'est le bassin du fleuve Hérault qui fait sa limite à l'ouest. Le blageon est présent sur moins de 500 km de linéaire cours d'eau (CSP, 2005).

Intérêts et valeur patrimoniale sur le site

Valeur écologique

Cette espèce présente un caractère de rareté faible au niveau du site du fait de sa répartition géographique et des fortes densités observées localement. Toutefois, en raison de sa distribution restreinte à l'échelle française, cette espèce peut être considérée comme menacée. De plus, étant donné l'importance du linéaire abritant le blageon à l'intérieur du site (51 km) comparativement au linéaire total observé en Languedoc-Roussillon (500 km), on peut considérer que les populations observées sur le site ont une valeur patrimoniale forte.

Valeur d'usage

Pas de valeur d'usage sur le site.

L'enjeu de conservation est **fort** pour cette espèce

Facteurs d'influence sur le site

Facteurs naturels

+	■ Qualité globale de l'eau satisfaisante, et ripisylve plutôt bien développée
	■ Présence d'habitats diversifiés (blocs, galets, abris sous berges) favorables au blageon
	■ Faible densité d'obstacles naturels
-	■ La température parfois élevée de l'eau dans les secteurs ouverts peut nuire à l'espèce

Facteurs anthropiques

-	■ Les pompages avec l'augmentation de la superficie en forêt aggravent les assecs en modifiant l'hydrologie (augmentation des températures estivales) et augmentent les concentrations des polluants dans l'eau.
	■ Le piétinement (baignades) peut déranger et perturber les poissons
	■ Les rejets domestiques et agricoles dégradent la qualité des eaux qui devient défavorable au blageon
	■ La destruction et la fragmentation des habitats (seuils, barrages, recalibrages) sont de nature à fragiliser les populations voire à faire disparaître les plus fragiles.

État de conservation sur le site

Indicateur de l'état de conservation	Evaluation des critères pour le site
Surface en habitats	+
Qualité globale de l'eau	+
Bonne continuité malgré les quelques seuils infranchissables et la multitude de seuils temporaires érigés par les riverains	+ / -
Rejets domestiques et agricoles "faibles" (pesticides, engrais ...)	-
Piétinement des habitats et perturbation du comportement des poissons (randonnée, baignades)	-
Modifications hydrologiques (pompage, béals)	-
Menaces	
Rejets domestiques et agricoles, modification hydrologie, piétinement, fragmentation, rectification et dégradation des berges	moyenne à forte
État de conservation	
L'état de conservation est jugé moyen en raison du degré croissant de menace lié à certaines activités (fréquentation estivale et prélèvements). De plus, la fragmentation des habitats en été par création d'une multitude de barrages et seuils temporaires peut fragiliser encore plus certaines populations (perte d'habitats). Enfin, la dégradation de la ripisylve et des berges dans les secteurs encaissés peut s'avérer néfaste lors des fortes crues	moyen

Mesures de gestion conservatoire sur le site

Cette espèce bien présente dans le site d'étude reste néanmoins exposée à certains risques pouvant la fragiliser rapidement, ce qui en raison des forts enjeux de conservation qu'elle représente nécessiterait de :

- limiter les prélèvements pour ne pas aggraver la perte estivale d'habitats lors des assecs ;
- limiter / traiter les rejets domestiques et agricoles pour le maintien de la qualité de l'eau ;
- gérer la ripisylve (continuité avec la bande enherbée) afin d'éviter de trop forts remaniement des berges lors des fortes crues
- favoriser la circulation entre les différents noyaux de population (aménagement ou suppression de seuils) ;
- sensibiliser les utilisateurs (riverains, baigneurs ...) aux impacts du piétinement et de la multiplication des seuils temporaire ;
- suivre l'évolution des populations au niveau des stations normalisées RHP